

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision:30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
- 1. 1. 1. Nom de la préparation: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols
 - 1. 1. 2. Formule: 24ENT076-PRO
 - 1. 1. 3. N° code du produit: 47889-PRO
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant multi-usages
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavaillon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Non considéré comme dangereux suivant le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
 - 2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Général
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention
/
 - Intervention
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.
 - P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin
 - Autre
 - Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.
2. 4. Dangers principaux: Non considéré comme dangereux
2. 5. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision:30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

3. 1. Description du mélange:	Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:	• éthanol; alcool éthylique - N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH02 * Liq. infl. 2 - H225 • SODIUM LAURETH SULFATE - N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318 * Tox. aq. chron. 3 - H412 Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.
4. PREMIERS SECOURS	
4. 1. Description des mesures de premiers secours:	
4. 1. 1. Inhalation:	Air frais, repos.
4. 1. 2. Contact avec la peau:	Rincer à l'eau.
4. 1. 3. Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes.
4. 1. 4. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
4. 2. 4. Ingestion:	crampes abdominales - envies de vomir
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	
5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	aucun
5. 3. Conseils aux pompiers:	aucun
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.
6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision: 30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Eviter la pénétration dans le sous-sol. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu) |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
- | | |
|---|--|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Pas de recommandations spéciales. |
7. 2. Stockage:
- | | |
|--|---|
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver à l'abri du gel. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. |
| 7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: | Eviter les emballages métalliques non protégés. |
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
- | | |
|--|---------|
| | Aucune. |
|--|---------|

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
- | | |
|----------------------------------|---|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | <ul style="list-style-type: none">• éthanol; alcool éthylique :
VLEP 8h00 (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle 8h00) ppm = 1000 - VLEP 8h00 (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle 8h00) mg/m³ = 1900 - VLEP CT (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle Court Terme) ppm = 5000 - VLEP CT (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle Court Terme) mg/m³ = 9500 |
| | Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus |
8. 2. Contrôles de l'exposition:
- | | |
|--|--|
| 8. 2. 1. Protection des yeux: | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |
| 8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire. |
| 8. 2. 3. Protection des mains: | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique |
| 8. 2. 4. Protection de la peau et du corps: | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision: 30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Données non disponibles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	incolore
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:	0°C
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100°C
9. 1. 6. Inflammabilité:	Données non disponibles.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non concerné
9. 1. 8. Point d'éclair:	>93°C
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Données non disponibles.
9. 1. 11. pH:	11
9. 1. 12. Solubilité:	Soluble dans l'eau
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	Soluble dans l'eau
9. 1. 14. Liposolubilité:	faible
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	faible
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1.02
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Non concerné
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision:30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s):

- éthanol; alcool éthylique
DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m3
DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m3
DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids corporel/jour
DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m3
- SODIUM LAURETH SULFATE
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m3
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg
DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

11. 1. 2. Inhalation:

Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation

11. 1. 3. Contact avec la peau:

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau

11. 1. 4. Contact avec les yeux:

Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux

11. 1. 5. Ingestion:

Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 2. Informations sur les autres dangers:

Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: Données non disponibles.
12. 7. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate
12. 8. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision: 30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 9. Information(s) supplémentaire(s):

- éthanol; alcool éthylique
PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel
PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l
PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel
PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel
PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l
PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture
PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l
Phrase(s) complémentaire(s)
- SODIUM LAURETH SULFATE
PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg
PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l
PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg
PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l
PNEC / Air = 0.071 mg/l
PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés: Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: Non réglementé pour le transport
14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non concerné

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sols

Version:12

Date de révision: 30/08/2024

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|---|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s): | Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE. |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| 16. 3. 1. Date de la première édition: | 20/07/2015 |
| 16. 3. 2. Date de la révision précédente: | 25/10/2022 |
| 16. 3. 3. Date de révision: | 30/08/2024 |
| 16. 3. 4. Version: | 12 |
| 16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: | 1 |
| 16. 4. Réalisé par: | Novamex |